

Conseil Municipal du Jeudi 29 février 2024 à 20h00

Délibération N° 2024/010

Date de la convocation : 22 février 2024

Conseillers en exercice : 25

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Sophie PAIN, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Pierre-Alain HIRSCH, Alexis LEON, Dior DEMEULENAERE-SENE, Hakim GIBERT, Caroline GARRIGUES, Kenan KOC.

Absents excusés : Pierre PELTIER, Philippe RIVES procuration à Eric MAUR, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, Hélène CHARVET procuration à Caroline GARRIGUES, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Gwenaël MAGNANT, Caroline CLAVÉ procuration à Claude HAMEL, Marie DOINEL

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Hakim GIBERT

OBJET : BUDGET : ADOPTION DU REGLEMENT BUDGETAIRE ET FINANCIER

Suite à la délibération 2023-050 du 20 octobre 2023 adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu – le projet de règlement budgétaire et financier présenté par Madame la Maire et étudié en commission finances du 27 février 2024

Le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité,

1 – d'adopter le règlement budgétaire et financier ci-annexé,

2 – autorise Madame la Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal,

Hakim GIBERT



Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE



Transmis en Préfecture : 1er mars 2024

Affichage : 1er mars 2024